

**FAITS DE LANGUE EN TURC ET EN FRANÇAIS MODERNES  
(DOMAINES LINGUISTIQUES)\***

**Ouvrage collectif, Edition Linguistique 53, Muenchen, Lincom, 2006, 158 p.**

**Editeur : Selim Yilmaz, ISBN : 3 89586 319 X**

**Arsun URAS YILMAZ\*\***

Ce présent ouvrage réunit certaines recherches actuelles sur la linguistique de deux langues morphologiquement différentes: le turc et le français contemporains. On sait qu'une des différences bien connues est l'importance du *système de suffixation* de la langue turque qui n'a pas d'équivalent en français. Les études réunies dans ce livre sont complémentaires et concernent divers domaines linguistiques comme la phonétique, la morphosyntaxe et la sémantique, l'intonation et l'énonciation, l'acquisition du langage et la didactique.

Les recherches adoptent une approche aussi bien morphosyntaxique que pragmatique, et ce à partir des analyses de corpus appliquées aux productions écrites et orales des deux langues. Alors que certaines études portent sur la *linguistique contrastive* entre les deux langues, d'autres se centrent uniquement sur le turc ou le français. L'objectif de cet ouvrage collectif est, d'une part, de pouvoir définir certains faits de langue importants, à la lumière de la linguistique turque et française, et d'autre part, de soumettre à la portée des chercheurs et linguistes, les recherches actuelles qui associent les deux grands axes de la linguistique contemporaine, à savoir la *morphosyntaxe* et la *pragmatique*. Comparant la langue écrite et la langue parlée, le système syntaxique du français (souvent [SVO]) à celui du turc (souvent [(S)OV+pers]), les articles contenus dans cet ouvrage permettent d'observer, à travers des mécanismes linguistiques différents, des faits langagiers tout à fait intéressants.

Ainsi, consacré aux études linguistiques sur le turc et le français contemporains, l'ouvrage se constitue de cinq parties générales qui sont les suivantes : 1. Phonétique - Phonologie, 2. Morpho-sémantique, 3. Morpho-syntaxe, 4. Intonation - Énonciation, 5. Acquisition du langage - Didactique.

---

\* Çağdaş Türkçe ve Fransızca Dil Olayları (Dilbilim Alanları).

\*\* Université d'Istanbul, Département de Traductologie (arsuny@yahoo.fr).

## 1. Phonétique / Phonologie

### 1.1. *Système vocalique en français et en turc sur le plan articulatoire et phonologique* [9-14]

(İlhami Sığırcı, Université de Kırıkkale)

L'auteur entreprend dans cette partie une étude contrastive des systèmes vocaliques en turc et en français contemporains. Avant de procéder à cette étude, il traite d'abord le système vocalique en français, ce qui constitue un préalable nécessaire au travail. Ensuite, il effectue une analyse contrastive des deux systèmes du point de vue articulatoire et phonético-phonologique. Le but de cette étude est de mettre en relief les différences et les ressemblances fondamentales entre les deux systèmes vocaliques.

## 2. Morpho-sémantique / Morpho-syntaxe

### 2.1. *Grammaire sémantico-linguistique du système post-positionnel en turc* [15-37]

(Hüseyin Kibar, Université de Kırıkkale)

Selon Hüseyin Kibar, il est très difficile d'aborder et surtout de placer en quelques pages qui lui sont réservées, un sujet si vaste sur lequel beaucoup de linguistes turcophones (voir la bibliographie) ont travaillé ou bien continuent encore de travailler. L'auteur poursuit en disant: "Il est vrai que c'est un sujet assez intéressant du point de vue notamment de l'extraordinaire régularité, ou bien, si l'on préfère, homogénéité, aussi bien linguistique que sémantique que présente le système turc post-positionnel, quand on le compare à ceux d'autres langues typologiquement distinctes qui ont l'air, selon nous, assez dispersés. C'est cette homogénéité régulière, autrement dit sémantiquement parlant, l'isosémie régulière du système casuel du turc qui constitue à la fois le point de départ et le fondement de notre pensée linguistique." De ce fait, selon l'auteur, il sera doublement utile de l'appréhender sous un double objectifs à la fois pour mieux le faire connaître et faire servir plus tard de modèle de base, en la matière, aux travaux linguistiques de diverses langues.

### 2.2. *Analyse morpho-sémantique du passé en turc par rapport à son équivalent français* [38-46]

(Mustafa Sarıca, Université Yüzüncü Yıl de Van)

Pour Mustafa Sarıca, une approche diachronique sur le turc permet de voir comment les événements de passé étaient exprimés à travers les siècles. La présence de deux marqueurs différents pour parler du passé, aide le locuteur à discerner l'opposition qui existe dans l'expression du temps passé, vécu ou non. Le turc actuel

de Turquie dispose de deux marqueurs modo-temporels pour exprimer que l'action s'est déroulée et est arrivée au terme avant ou pendant le moment d'énonciation. Le temps d'énonciation succède toujours l'action qui vient de passer et il ne s'agit pas du tout d'une simultanéité entre l'action et l'énonciation.

2.3. *Quelques remarques à propos de "-miş, -di et -se" en turc contemporain* [47-54]

(Nurcan Delen Karaağaç, Université d'Istanbul)

Nurcan Delen Karaağaç se propose d'étudier, dans cette partie du livre, certaines difficultés rencontrées lors de ce qu'André Martinet appelle l'« identification ». Elle cite à ce propos Fernand Bentolila qui souligne ainsi : « Selon André Martinet, le travail du descripteur comprend deux phases : l'analyse et la présentation. L'analyse elle-même s'effectue en trois temps : segmentation (ou dégagement des monèmes), identification et classement. Pour identifier deux segments, il faut s'appuyer à la fois sur la forme et sur le sens. Mais, dans la pratique, on s'aperçoit qu'on peut avoir l'identité de sens ou l'inverse. » (Bentolila 1999 : 173).

2.4. *Approche énonciative dans une étude morphologique : Des suffixes aux mots en turc* [55-75]

(Arsun Uras Yılmaz, Université d'Istanbul)

La recherche d'Arsun Uras Yılmaz se base sur une étude de transcription orale d'une conversation enregistrée en situation naturelle. Il s'agit donc d'un dialogue spontané entre trois locuteurs turcs qui parlent le turc contemporain de Turquie. A partir de ce corpus, l'auteur fait l'analyse morphologique générale des mots turcs dont la structure grammaticale et syntaxique n'est construite que par la suffixation. L'auteur souligne que l'étape morphologique de la transcription du corpus lui a permis de constater les difficultés de dénommer la plupart des suffixes par une terminologie propre à eux et de leur attribuer des valeurs syntaxiques et énonciatives.

Dans ce travail, l'auteur essaie de démontrer la structure morphologique de suffixation des mots turcs, et d'expliquer leurs valeurs syntaxiques et énonciatives, ouvertes encore à la discussion de différents points de vue. L'auteur souligne que ses recherches doctorales sur "le verbe *être* et ses réalisations en turc oral et écrit contemporain" en Linguistique Générale et Appliquée à Paris III, l'ont inspiré à travailler sur ce problème terminologique qui dépend fortement des valeurs énonciatives des suffixes en turc.

### 2.5. Du système de détermination en turc [76-89]

(Mehmet Çiçek, Université de Gaziantep)

L'auteur de cette partie souligne que dans une langue comme le français (ou l'anglais), des morphèmes communément appelés *articles* sont les déterminants minimaux d'un nom. Du point de vue de la détermination nominale, c'est eux qui permettent d'établir une différence entre le nom virtuel, tel qu'il se trouve dans le dictionnaire, et le nom déterminé, tel qu'il est utilisé dans la phrase, et ils indiquent si le nom est conçu comme déterminé ou non. Par exemple, comme on le sait, l'article défini en français s'emploie auprès d'un nom représentant une chose ou un être déjà connus, pour lequel on a une référence soit dans la phrase soit dans la pensée (*cf.* ce n'est pas un directeur, c'est **le** directeur).

L'auteur enchaîne en disant qu'en français et/ou en anglais, les déterminants (D<sub>s</sub>) que l'on trouve positionnés à la périphérie du syntagme nominal (SN) semblent ne pas exister en turc (sauf l'article indéfini *bir* (*cf.* **bir** kitap (un livre)) et les adjectifs démonstratifs *bu* (*cf.* **bu** kitap (ce livre-ci)), *şu* (*cf.* **şu** kitap (ce livre-là)) et *o* (*cf.* **o** kitap (ce livre là-bas))). On postule donc que le turc ne dispose pas de la position D proprement dite. La question qui se pose donc est de savoir comment le turc arrive à marquer le caractère plus ou moins défini d'un SN ?

Selon Mehmet Çiçek, même si le turc ne dispose pas d'un système d'articles à proprement comparer avec celui du français ou de l'anglais, on sait bien quand même que cette fonction sémantique de référentialité n'est pas vide et qu'elle est remplie par des éléments soit situationnels, soit discursifs, soit autres. Par la suite, il prétend que l'analyse dans ce travail l'amènera à postuler que, pour marquer la définitude, la langue turque a recours à des moyens différents comme l'accusatif par exemple pour un SN en fonction objet ; et pour marquer l'indéfinitude, à côté du déterminant *bir* (un) elle a recours parfois au *nom nu* dépourvu de tout modifieur et dénué de marque morphologique.

### 2.6. Le statut des pronoms personnels du turc par rapport au français [90-101]

(Pola Aydın, Université Işık d'Istanbul)

D'après Pola Aydın, pour mettre en évidence le statut des pronoms personnels du turc par rapport au français, il faut se baser sur la morphologie, sur les fonctions syntaxiques, sur la combinatoire, sur l'ordre pronominal et sur les particularités emphatiques des pronoms personnels du turc. Dans cette partie du livre, l'auteur vise à étudier les pronoms personnels du turc en s'appuyant sur l'approche pronominale de Claire Blanche-Benveniste. Dans l'approche pronominale, une partie sera consacrée à la micro-grammaire des clitiques, alors que l'autre partie sera consacrée à la macro-grammaire.

2.7. *Sur quelques marqueurs syntaxiques à valeur discursive en turc et français*  
[102-107]

(H. Nalan Genç, Université de Samsun)

H. Nalan Genç commence en faisant une remarque générale : “Opposée à la grammaire structuraliste, la grammaire moderne analyse les parties du discours non selon les règles mais par leurs fonctions.” Par la suite, elle note qu’on y ajoute de nouvelles catégories qui sont souvent négligées dans l’ancienne grammaire. Le marqueur, étant l’une des parties discursives, se définit largement par des grammairiens et des linguistes modernes. La notion de marqueur renvoie l’interlocuteur à la situation de l’énonciation. Le sujet parlant se place au sommet de la réalisation d’un message. Même un mot ordinaire, selon le cas, peut endosser le fonctionnement d’un marqueur. Dans ce cas, le lexique ne peut offrir qu’une liste limitée pour un mot quelconque. L’énonciation peut se prêter à plusieurs interprétations par les particularités de l’usage oral qui sont l’intonation, l’exclamation et la gesticulation. Dans ce travail, elle objecte de donner des exemples d’utilisation de marqueurs dans l’énoncé turc et français. Pour l’auteur, cette recherche pourrait constituer une démarche importante afin de démontrer comment un marqueur peut modifier, varier, voire transformer le sens totalement ou partiellement.

2.8. *Fonctions et structure du langage juridique turc et français* [108-115]

(Nesrin Deliktařlı, Université de Mersin)

Nesrin Deliktařlı met en évidence que le langage juridique est un langage particulier dans tout pays. C’est un langage de spécialité. Le langage est le seul instrument du droit. Le droit a un vocabulaire juridique, parce que le droit donne un sens particulier aux mots. Ce langage spécifique constitue un obstacle dans la communication juridique. Ce langage est utilisé dans des situations très diverses par toutes sortes de personnes, avec des finalités différentes. Pourquoi le langage juridique est-il différent ? Comment le droit est-il constitué ?

Selon l’auteur, le but de cette recherche est de montrer les différentes fonctions attribuées au langage juridique. L’auteur promet aussi de préciser comment se structure le langage juridique turc et français. Enfin, elle compte également parler des particularités du langage du droit.

L’auteur précise que dans cette étude, elle appliquera la méthode proposée pour le français par Georges A. Lagault dans son article intitulé « Fonctions et structure du langage juridique. » Elle enchaîne en disant que dans cet article Legault parle de « la source de droit et le caractère formel du droit. » Elle note également qu’il insiste sur l’interprétation juridique et l’importance des fonctions de rédacteurs et de traducteurs des lois.

Pour l'auteur, le but poursuivi dans ce travail n'est pas d'apporter des informations précises sur le droit, mais de montrer les fonctions du langage juridique turc et français et la structure de cette langue.

### 3. Intonation / Enonciation

#### 3.1. Structuration syntaxique et énonciative : Construction inversée ou détachée?

[116-121]

(Nur Nacar-Logie, Université d'Istanbul)

D'après Nur Nacar-Logie, la construction appelée communément "construction inversée" (en turc "devrik tümce") en turc, fait référence à tout type de construction qui rompt l'ordre des mots préalablement défini, connu comme S+O+V, de manière à ce qu'un élément constitutif de l'énoncé soit placée après le verbe qui, selon les règles grammaticales, doit être le dernier élément de l'énoncé. Elle est par ailleurs, considéré souvent comme une construction appartenant plus à la poésie ou d'une manière générale au langage littéraire pour créer de différents effets de sens, bien que à l'oral, elle soit fréquemment employée.

L'auteur poursuit en disant qu'à l'oral, tous les constituants enchâssés après le verbe ou après la partie rhématique de l'énoncé, n'ont pas toujours les mêmes fonctions ni les mêmes valeurs. Ce qui est commun dans de telles constructions est le statut autonome obtenu des éléments enchâssés par une rupture dans l'organisation syntaxique. C'est d'ailleurs un critère important qui nous permet de distinguer les différentes valeurs de ceux-ci. Dans les deux exemples ci-dessus, les constructions syntaxiques semblent être identiques alors que les constituants placés après les verbes n'ont pas les mêmes rôles syntaxiques ni les mêmes valeurs énonciatives.

- Nasıl inanırsınız *o adamın dediklerine* (Nurullah Ataç: Sözden)

- Ya bir şeyler söyleyebilir misin *Fatih sen de?*

- Nasıl bu kadar tahamüllü olur *bir insan?*

Le travail de Nur Nacar-Logie a pour objectif d'analyser d'une part, les différents types de construction obtenue par une rupture syntaxique dans l'ordre des constituants des énoncés et de les classer d'autre part, en fonction de leurs valeurs énonciatives. Les exemples d'énoncés tirés de différent corpus oraux constituent les éléments de base pour les analyses.

#### 3.2. Les propriétés intonatives du turc à travers les modalités énonciatives [122-129]

(Selim Yılmaz, Université Marmara d'Istanbul)

Pour Selim Yılmaz, étant donné le système morphologique du turc qui fonctionne uniquement par l'enchaînement des suffixes (à une racine verbale ou

nominale), il est impératif de recourir aux marques morphosyntaxiques pour pouvoir expliquer la structuration intonative de cette langue agglutinante. Ces marques sont, du reste, en relation étroite avec les marques intonatives; ce qui explique qu'en turc aussi (comme en français), il y a *complémentarité des marques* de différents plans: Les marques segmentales (morphosyntaxiques) et les marques suprasegmentales (intonatives). Dans cette recherche, l'auteur vise à mettre en lumière non seulement ce fait linguistique, mais aussi certains traits intonatifs du turc à partir des exemples de différents types d'énoncé.

#### **4. Acquisition du langage / Didactique**

4.1. *Premiers pas langagiers dans l'acquisition du langage chez l'enfant* (Exemple du turc) [130-143]

(Nurten Sarıca, Université Yüzüncü Yıl de Van)

Sous ce titre, Nurten Sarıca a l'intention de prendre en considération quelques remarques de l'acquisition du langage chez un enfant turcophone sous l'angle de la méthode descriptive. A partir d'un corpus enregistré, l'auteur cherchera à étudier les signes pré-langagiers dans son lexique. Selon l'auteur, il est évident que le système enfantin fonctionne selon des règles qui lui sont propres, mais pas selon celles des adultes. Ce système langagier forme un ensemble cohérent qui est en évolution constante pour arriver progressivement à la cible adulte.

Dans cette étude, elle propose de prendre en main l'étape des premiers mots dans lesquels se trouvent des points particulièrement importants à étudier du point de vue pré-syntaxique dans l'acquisition du langage chez l'enfant.

4.2. *La description didactique du système verbal selon la grammaire traditionnelle de Grevisse* [144- 153] (Muammer Nurlu, Université de Kastamonu)

L'auteur de cette dernière partie, Muammer Nurlu, souligne que le système verbal occupe une place importante dans la didactique du français. En effet, la phrase française est une phrase verbale et le verbe occupe une place centrale dans la syntaxe de la phrase. De plus le verbe a, dans la langue, une forme trop variable: il varie selon le mode, le temps, la personne, le nombre, l'aspect.

Le travail de l'auteur effectué par une méthode traditionnelle, se répartit en trois domaines: *conjugaison, orthographe, expression écrite*. De ce point de vue, le travail consiste essentiellement, pour l'auteur, à faire acquérir les formes des paradigmes verbaux, à savoir les identifier. L'auteur de ce travail s'intéresse principalement à la morphologie dans le cadre de la phrase.